

LANDEVENNEC



BULLETIN du

SYNDICAT d'INITIATIVE



Romantisme du début du siècle (1912). Notre façon de vous souhaiter la Bonne Année

N° 27 - JANVIER 1995

1995

Bloavez mad d'an oll

meilleurs vœux

EN BREF...

DISTINCTION

Conseiller Municipal depuis 1971, Yves LE BRETON s'est vu décerner la médaille d'Honneur Départementale et Communale (Promotion du 14 juillet 1994).

Tous nos compliments.

JUMELAGE THE LIZARD - LANDEVENNEC

Des enfants de l'école primaire de THE LIZARD (Landewed-nack primary school) séjourneront à Landévennec du 27 mai au 3 juin où, outre la découverte de notre commune et de ses environs, ils pratiqueront différentes activités sur la Presqu'île de Crozon.

Une délégation d'adultes devrait leur succéder à la fin de septembre.

PATRIMOINE

Bien des personnes évoquent régulièrement la nécessité - et l'intérêt - de restaurer le grand tableau représentant la Cène, tableau situé dans le fond de l'église paroissiale.

Classé au titre des Monuments Historiques en 1991, cet élément majeur de notre patrimoine date du 17^e siècle et se trouvait, avant la Révolution, dans le réfectoire des moines. Il est aujourd'hui considéré comme le plus grand tableau du Finistère (6 m 50 x 2 m 50).

Sa restauration est désormais en bonne voie, l'Inspecteur en Chef des Monuments Historiques ayant décidé de la prendre en compte pour le début de 1996, éventuellement 1995.

VIVRE EN PRESQU'ILE

L'association "Vivre en Presqu'île" dont le siège se trouve à LANVEOC organisera à nouveau une tournée du Bagad de

Lann Bihoué durant l'été prochain. Une parade est prévue à LANDEVENNEC le 28 juillet en fin de matinée.

De même le Festival Louis JOUVET, mis en place il y a quelques années par la même association, sera reconduit avec notamment du théâtre dans les ruines de l'ancienne abbaye les 30 - 31 août et 1er septembre.

Le Syndicat d'Initiative prêtera son concours à ces deux manifestations.

RANDONNEES PEDESTRES

Chaque mardi, l'ULAMIR organise une randonnée pédestre.

14 mars - Bois du Folgoat (rendez-vous à l'école de Kerdilès à 13 h 45)

27 juin - Balade en rade (rendez-vous près de l'église à 10 h).

Pour connaître le calendrier complet ou obtenir des renseignements plus précis, vous pouvez entrer en contact avec Madame Odile LE DOARÉ au Moulin-Mer ou vous adresser à l'ULAMIR (Tél. 98.27.01.68).

BIBLIOTHEQUE

Horaires d'hiver :	Mercredi	de 15 h à 17 h
	Samedi	de 10 h 30 à 11 h 30

Rappelons que le fonctionnement de la bibliothèque communale avec la Bibliothèque du Finistère permet un renouvellement régulier des ouvrages proposés.

UN SANGLIER

Les traces d'un sanglier ont été repérées à la mi-novembre en différents secteurs de la commune. Cela faisait bien longtemps qu'un sanglier n'avait fréquenté notre région (le dernier sanglier abattu à LANDEVENNEC l'a été en octobre 1973 - cf. bulletins n°s 21 et 22).

TEMOIGNAGES...

Habitué de Kerbéron où il réside une partie de l'année depuis 1989, Jacques BUREL vient de publier un superbe ouvrage dont le titre décrit à lui seul le contenu : "DE RONCE ET DE FROMENT. Petite chronique de Coat-Meur et autres lieux au temps où ils avaient une âme". Un hommage au monde rural du milieu de notre siècle au travers de dessins, gouaches et croquis à la Mathurin MÉHEUT.

Editions Coop Breizh - 360 francs.

ANIMATION

SEMI-MARATHON

C'est par un temps chaud et orageux, 27° à l'ombre, que 107 coureurs prirent le départ du 12e semi-marathon le samedi 23 juillet à 18 h. 5 coureurs ayant abandonné, le 102e franchissait la ligne d'arrivée après 1 h 53' 13" de course. La victoire revenait à Jean-Philippe LAINÉ en 1 h 08' 55".

NOMBRE DE COUREURS PAR CATEGORIE

Femmes :	Senior	3
	Vétérán 1	1
	Vétérán 2	2
Hommes :	Junior	2
	Senior	65
	Vétérán 1	24
	Vétérán 2	6
	Vétérán 3	3
	Vétérán 4	1

CLASSEMENT PARTIEL

Premier de chaque catégorie:

<u>Catégorie</u>	<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Club ou ville</u>	<u>Temps</u>	<u>Place</u>
S.F.	ESCUДИER	Nicole	A.S.H. MORLAIX	1h40'19"	82e
V1.F.	BEUGUEL	Nicole	Galoupérien BRIEC	1h29'29"	58e
V2.F.	LE REUN	Maryse	Courir en Presqu'île	1h50'20"	95e
J.H.	LE GALL	Julien	VESOUL	1h22'13"	35e
S.H.	LAINÉ	Jean-Philippe	P.A.C. PLOUZANÉ	1h08'55"	1er
V1.H.	ESCUДИER	Michel	ASPTT MORLAIX	1h11'33"	8e
V2.H.	GUÉZENNEC	Pierre	QUIMPER Athlétisme	1h10'28"	4e
V3.H.	GOURLAOUEN	Jean	LANDUDEC	1h34'22"	72e
V4.H.	L'HORS	René	A.L. CROZON	1h47'15"	92e

COUREUR LOCAL

MUEHLBERG Joachim V1 1h29'23" 57e ALLEMAGNE
en résidence secondaire au Loch.

NOEL

Une boîte de chocolats a été offerte aux 31 personnes ayant 80 ans ou plus.

QUELQUES CHIFFRES

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Camping		
- Annuité du bloc sanitaire		6 863,42
- Entretien		17 405,88
- Eau		2 904,26
- Electricité		4 178,40
- Gaz		732,00
- Ordures ménagères		1 648,00
Tennis	7 010,00	
Semi-marathon	5 053,00	6 356,06
Fête des Hortensias	9 953,60	5 803,06
Assurances		1 045,34
Bulletins du S.I.		4 607,76
Sable à Port-Maria		5 064,00
Tour cycliste de la Presqu'île		700,00
Soirées théâtrales du Festival Louis Juvet		4 000,00
Voyage en ANGLETERRE à "The Lizard"		1 250,00
Course d'orientation organisée par "COAT ARMOR"		3 108,00
"Le clipper pour la FRANCE" (le Port Musée - DOUARNENEZ)		500,00
Le "Rudicolien"		500,00

PROJETS

- Semi-marathon "Tro LANDEVENNEG" le samedi 22 juillet
- Fête des "Hortensias" le dimanche 20 août

Merci à tous ceux qui ont participé à la réalisation des fêtes.

Pierre TEFFO.

CAMPING DU PAL - BILAN 1994

Comme en 1993, la saison touristique n'a guère été brillante. Elle serait même souvent présentée comme plus mauvaise.

Un démarrage tardif de la saison à la mi-juillet, voire au 20 juillet, de mauvaises conditions météorologiques à la fin août et en septembre, la crise économique, autant d'éléments qui peuvent expliquer ces piètres résultats.

Pourtant, dans ce contexte défavorable, le camping du Pâl a particulièrement bien tiré son épingle du jeu en obtenant une progression de 14 % au niveau du nombre des nuitées.

En regardant les tableaux ci-après, on constatera que cette progression des nuitées s'accompagne cependant d'une baisse de 21 % du nombre de campeurs (avec toutefois une augmentation du nombre des étrangers). Les bons résultats sont dus à l'allongement des séjours (en moyenne 6,6 jours contre 4,6 en 1993).

Taux moyen d'occupation

(calculé sur la base de 25 emplacements)

	mai	juin	juillet	août	septembre
1ère quinzaine	7 %	27 %	50 %	88 %	18 %
2ème quinzaine	30 %	23 %	75 %	65 %	18 %

Nombre de personnes accueillies

	en 1992	en 1993	en 1994	Variations 94/93
Français	521	527	363	- 31 %
Etrangers	226	205	217	+ 6 %
Total	747	732	580	- 21 %

Britanniques	: 48	Espagnols	: 6
Allemands	: 49	Suisses	: 4
Hollandais	: 42	Canadiens	: 4
Italiens	: 12	Portugais	: 3
Belges	: 8	Suédois	: 3

Le nombre important de Britanniques s'explique par les relations qui existent entre Landévennec et la Cornouailles anglaise (séjours en mai-juin).

Nombre de nuitées

	en 1992	en 1993	en 1994	Variations 94/93
Français	3 261	2 990	3 208	+ 7 %
Etrangers	476	380	638	+ 68 %
Total	3 737	3 370	3 846	+ 14 %

Durée moyenne du séjour

	en 1992	en 1993	en 1994
Français	6,2 jours	5,7 jours	8,8 jours
Etrangers	2,1	1,8	2,9
Total	5 jours	4,6 jours	6,6 jours

Mode de séjour

	en 1992	en 1993	en 1994
Tentes	179	192	154
Caravanes	62	52	58
Camping-cars	84	55	41
Autres (voitures)		7	4

Pour 1994 :

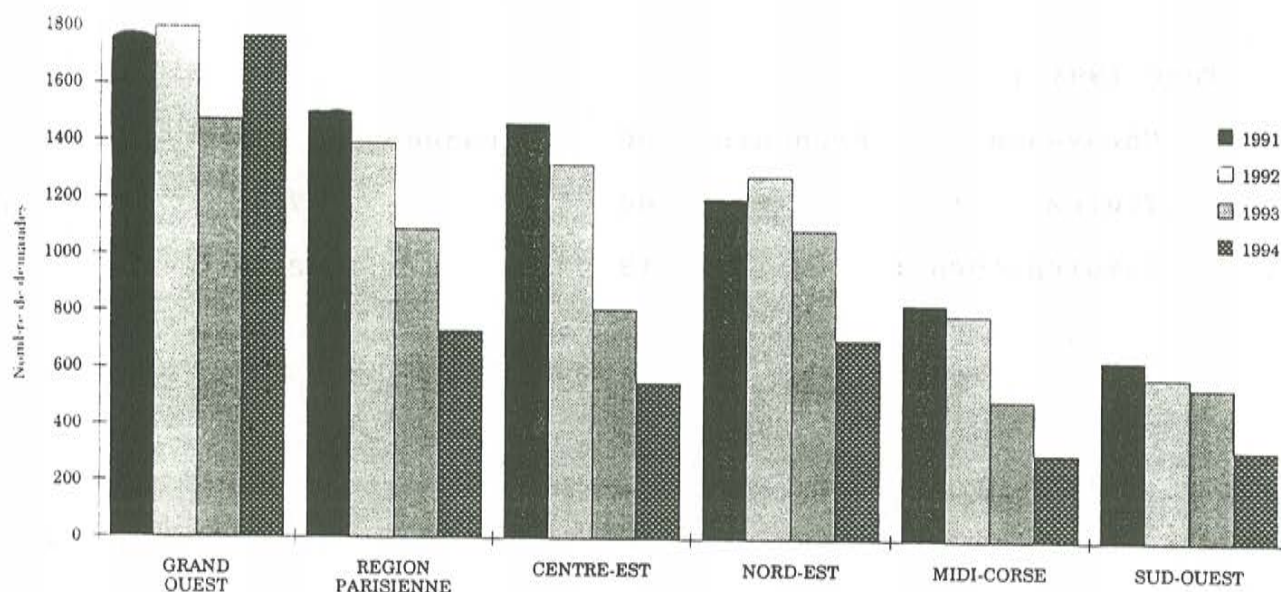
Caravanes :	Français = 50	Etrangers = 8
Tentes :	84	70
Camping-cars :	13	28

D'OU PROVIENNENT LES DEMANDES D'INFORMATIONS TOURISTIQUES ?

Les résultats ci-après proviennent de statistiques établies par l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative à partir de 4 395 demandes de documentation provenant de France et 3 583 demandes provenant de l'étranger reçues au niveau départemental de septembre 1993 à août 1994.

Par rapport à la saison précédente (1992-93), cela correspond à une régression des demandes de 22 % (- 25 % pour les Français, - 20 % pour les Etrangers).

Les Français :



On remarquera l'importance du Grand Ouest (Bretagne, Pays de Loire, Basse et Haute Normandie, Centre) qui représente à lui seul 40 % des demandes et la constante diminution des demandes provenant de la région parisienne.

Les Etrangers :

Allemagne	: 47 %	Suisse	: 3 %
Grande-Bretagne	: 26 %	Espagne	: 3 %
Belgique	: 8 %	Pays-Bas	: 2 %
Italie	: 7 %	Autres	: 4 %

Pas de surprise si ce n'est la faiblesse des demandes provenant des Pays-Bas.

LES VISITEURS DU MUSEE

Un questionnaire établi par un stagiaire préparant un BTS Tourisme a été proposé durant l'été aux visiteurs du musée afin de mieux les connaître.

Si cette enquête concerne prioritairement le musée, elle contient tout de même des éléments intéressants pour la réflexion accompagnant le développement touristique de la commune.

D'où venez-vous ?

Finistère	17 %
France sauf Finistère .	58 %
Etrangers	22 %
(Non situés	3 %).

Si hors Finistère, la région parisienne apparaît le plus souvent, les résultats ne sont pas significatifs pour les autres régions.

Au niveau des étrangers, les Anglais sont les plus nombreux, suivis respectivement des Allemands, Hollandais et Belges (Il faudrait peut-être tenir compte du fait que le questionnaire était proposé en anglais et pas dans les autres langues).

Où avez-vous entendu parler du musée ?

Dans votre région ou pays d'origine	20 %
En arrivant dans le Finistère	42 %
En arrivant en Presqu'île de Crozon	23 %
En arrivant à Landévennec	15 %
(Absence de réponse	3 %).

Comment avez-vous connu le musée ?

(plusieurs réponses possibles).

Par les affiches	11 %	
Par les dépliants	14 %	
Par la presse	8 %	(concerne surtout les Finistériens)
Par les guides touristiques	37 %	
Par les offices de tourisme	9 %	
Par le bouche à oreille	36 %	
Autres	10 %	

On peut s'étonner de la faiblesse de communication des offices de tourisme mais ce résultat demande à être nuancé car un visiteur qui a reçu un dépliant dans un office de tourisme a pu cocher simplement la case "dépliants".

L'importance des guides et du bouche à oreille transparaît nettement.

Pourquoi êtes-vous venu à Landévennec ?

(Plusieurs réponses possibles)

Pour le site archéologique et le musée	65 %
Pour l'exposition temporaire (la reliure) ...	13 %
Pour le monastère	26 %
Pour le site remarquable	34 %
Pour une autre raison	8 %

L'importance donnée au site archéologique et au musée demande à être nuancée, le questionnaire ayant été uniquement proposé au musée.

Avez-vous visité ou visiterez-vous Landévennec ?

Oui	78 %
Non	22 %

Combien de temps resterez-vous à Landévennec ?

2 heures	35 %
1/2 journée	42 %
1 journée	12 %
Plusieurs jours	11 %

(Ces résultats proviennent de
277 questionnaires).

HUMOUR...



Une brasserie à l'Abbaye ?

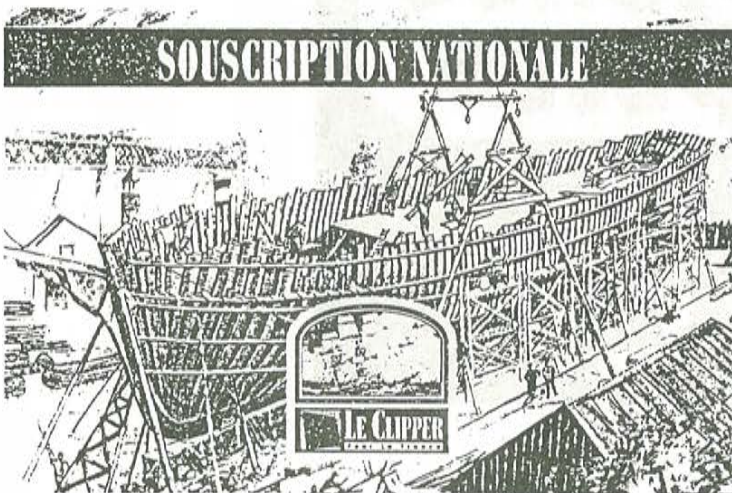
L'analogie rencontrée au niveau de cette bière belge n'a pas manqué de nous faire sourire...

(Si certains monastères belges fabriquent de la bière, la marque ci-dessus ne correspondrait toutefois à aucune abbaye).

"LE CLIPPER POUR LA FRANCE"

Reconstruire un authentique Clipper(1) qui naviguera en l'an 2 000 est le formidable défi culturel, technologique et... financier lancé par le Port-Musée de DOUARNENEZ.

Le Syndicat d'Initiative de LANDEVENNEC - tout comme l'Association Avel Beg ar Ster - a tenu à s'associer symboliquement à cette opération en souscrivant pour deux des 40 000 gournables(2) nécessaires au bateau. Nous possédons les 2 025e et 2 026e gournables...



(1) le mot clipper vient de l'anglais to clip = fendre, couper.

Clipper, bateau qui fend le flots. Leur coque effilée et l'ampleur de leur voilure en faisaient des navires de commerce extrêmement performants.

Le 3 mâts en construction au Port-Rhu correspond à la reconstruction à l'identique du "PAULISTA", un clipper de 614 tonneaux lancé en 1853 au HAVRE.

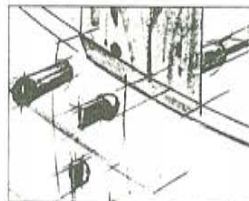
Longueur hors tout : 69 m Hauteur de coque : 9 m 32

Largeur au maître bau : 9 m 80

Tirant d'eau : 5 m 64

Surface de voilure : 1 257 m²

(2) la gournable est une cheville de bois (acacia) servant à fixer les bordées à la membrure.



Illustrations : CH. KERVEL



SOUSCRIPTION NATIONALE

NOM : Syndicat d'Initiative
PRÉNOM : Landevennec
PARRAINAGE POUR 2026^e GOURNABLE(S)

"LE CLIPPER POUR LA FRANCE"
Le Port-Musée
BP 434
29174 DOUARNENEZ Cedex
Tél : 98 92 65 20



"LE CLIPPER POUR LA FRANCE"

Les particuliers qui souhaiteraient s'associer à ce projet en parrainant une gournable (250 F.) doivent s'adresser au Port-Musée - B.P. 434 - 29174 DOUARNENEZ CEDEX (Tél. 98.92.65.20).

LE LONG VOYAGE D'UNE BOUTEILLE A LA MER

Le 20 septembre dernier, Joseph CARIOU - un habitué du camping - découvrait sur le sillon du Pâl une bouteille échouée contenant un message.

Eine Flaschenpost ! puisque le message était rédigé en allemand. Le petit Mathias - 5 ans - avait fait un joli dessin qui devait sans doute dans son esprit rejoindre les Amériques et son Papa précisait que toute la famille était en vacances à Kersiguenou en Crozon.

Devant l'évidente sympathie que nous inspirait Mathias, le Syndicat d'Initiative lui fit parvenir une boîte de pâtes de fruit de Landévennec.

Et sa Maman de nous remercier en nous expliquant qu'elle venait régulièrement à Landévennec depuis bientôt vingt ans et que c'était, sur les conseils éclairés d'un Landévennecien - dont vous nous permettrez de taire le nom, "un grand marin" nous dit cette dame - que cette bouteille fût jetée à la mer le 16 septembre à... Port-Maria !

26 OCTOBRE 1944 : ARRIVEE DU OUISTREHAM A LANDÉVENNec

Construit en 1954 aux Etats-Unis, le "OUISTREHAM" faisait partie d'une série de quinze navires du même type livrés à la France au titre du plan Marshall.

Dernier dragueur océanique de notre Marine Nationale, il fût construit en pin d'Orégon avec un maximum d'équipements en métaux non ferreux en raison de sa mission de détection des mines magnétiques.

Arrivé en France en 1957, le "OUISTREHAM" rallia d'abord Bizerte (Tunisie) puis Toulon en 1961 et Brest en 1965.

En 1981 et 1982, il effectua une mission dans l'Océan Indien.

Revenu à Brest, il fût affecté à la surveillance des chenaux empruntés par les sous-marins nucléaires de l'Ile-Longue.

Désarmé le 5 août dernier, les couleurs furent définitivement rentrées le 21 octobre. Quelques jours plus tard, il rejoignait le cimetière des bateaux.

La ville de OUISTREHAM, marraine du navire, souhaiterait le conserver pour en faire un musée flottant dans le port de Caen. Pour cela, il faudra, entre autres, l'accord des Etats-Unis, toujours propriétaire du bateau.

LUTTE CONTRE LES MAREES NOIRES QUAND LANDEVENNEC Y CONTRIBUE...

Il sera difficile d'effacer de nos mémoires les sinistres souvenirs que sont les catastrophes du Torrey-Canion (Scilly - 1967), de l'Amoco-Cadiz (Portsall - 1978) ou plus récemment de l'Exxon-Valdez (Alaska - 1989) souillant en quelques heures des kilomètres de côtes. Sans oublier les dégazages sauvages de certains navires et les pollutions locales qui en découlent. Au fil des années, au fil des catastrophes, les moyens de lutte se sont organisés, demeurant toutefois limités face à l'étendue des pollutions.

Crée en 1978 après le naufrage de l'Amoco-Cadiz, le CEDRE (Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux), installé au Technopole de Brest-Iroise à la Pointe du Diable en PLOUZANÉ, a pour objet la lutte contre les pollutions accidentelles des eaux. Ses missions sont importantes : élaboration et mise à jour des plans d'intervention, information sur les moyens de lutte, amélioration des techniques, homologation des produits de traitement des polluants, formation d'équipes d'intervention, organisation d'exercices de lutte anti-pollution et, lors de catastrophes, l'évaluation des risques et le choix des techniques à utiliser.

Dirigé par la Presqu'îlienne Marthe MELGUEN (1), le CEDRE a participé depuis sa création à plus de 800 interventions tant en France qu'à l'étranger.

C'est naturellement (et fort heureusement !) dans le cadre de ses travaux de recherche que le CEDRE est intervenu à Landévennec d'octobre 1993 à juin 1994. Le but de l'expérimentation pilotée par François MERLIN (2) était d'évaluer sur le terrain - et non plus en laboratoire - la biodégradation du pétrole et son éventuelle accélération par l'apport d'azote et de phosphore.

Les sites de Porz Coz et de Porz Even furent retenus de par la nature du terrain (sable grossier, "trez rouz") et leur situation abritée permettant de conduire l'expérimentation dans des conditions satisfaisantes.

Cinq groupes de trois parcelles furent ainsi mis en place parallèlement au rivage : une parcelle imprégnée de pétrole et laissée telle quelle, une parcelle imprégnée de pétrole et traitée périodiquement au fertilisant, une parcelle laissée vierge de toute contamination servant de témoin.

Chaque parcelle (3 m x 2,5 m) était recouverte d'un fin grillage plastique pour garantir que le sédiment et, selon les cas, le fertilisant restaient bien en place.

Les parcelles contaminées avaient été imprégnées de pétrole préalablement vieilli à raison de 3,8 litres/m² soit un total d'environ 280 litres.

Compte-tenu de la qualité du site (et de la raison d'être du CEDRE !), les parcelles contaminées étaient recouvertes de feuilles absorbantes évitant tout rejet extérieur de pétrole et tel a bien été le cas, le CEDRE prouvant ainsi (si besoin était !) sa capacité à contrôler des essais sur le terrain.

Des prélèvements étaient effectués régulièrement tant dans l'eau interstitielle que dans le sédiment pour être ensuite analysés dans les laboratoires du CEDRE.

Les cages installées sur les deux grèves furent démontées en juin 1994, rendant ainsi au rivage son aspect initial.

A la fin de septembre dernier, un séminaire de trois jours réunissant les partenaires de l'expérimentation se tenait à Landévennec. Plusieurs scientifiques étrangers spécialisés dans la lutte contre la pollution par les hydrocarbures y participaient : Canada, USA, Grande-Bretagne, Norvège. Les médias (télévision, radio, presse écrite, Agence France Presse) se déplacèrent montrant ainsi l'importance accordée à cette expérimentation qui reposait sur un budget de deux millions de francs.

Les travaux entrepris à Landévennec ont confirmé la biodégradation naturelle et même à rythme relativement rapide sur un site tel que celui des rives de l'Aulne où la teneur en nitrate et en phosphate est relativement élevée. La vitesse de dégradation du pétrole a ainsi pu être évaluée à 34 % en 2 ou 3 mois.

Les recherches se poursuivront maintenant dans d'autres pays, en Grande-Bretagne et au Canada notamment. Au total, sur cinq ans, ce sera un budget d'environ 7,5 millions de francs qui sera engagé.

Au cours du cocktail servi à l'Hôtel Beauséjour en clôture de ces journées, Marthe MELGUEN ne manqua pas de remercier la commune de Landévennec pour sa confiance et son aide.

Ainsi, avec la modestie qui se doit, Landévennec peut prétendre avec fierté d'avoir contribué à la lutte contre les marées noires.

Puisse-t'il seulement ne plus y avoir de tels sinistres !

Sans doute l'exemplaire - et interminable - procès qui a opposé les communes bretonnes souillées par l'Amoco-Cadiz à la Compagnie SHELL a t'il montré aux grands groupes pétroliers qu'il n'était plus possible d'agir avec autant de légèreté et, qu'en cas de catastrophe, il faudrait payer pour réparer une nature qui n'a pas de prix.

- (1) Marthe MELGUEN est originaire du Fret où ses parents étaient propriétaires de l'"Hostellerie de la Mer".
- (2) Chimiste de formation, François MERLIN est l'un des pionniers du CEDRE. Il est considéré aujourd'hui comme l'un des meilleurs experts internationaux dans le domaine du traitement des pollutions.

10 Finistère

Expérience à Landévennec pour restaurer les littoraux pollués

Marées noires : les recherches avancent

La commune de Landévennec a été pendant neuf mois, le siège d'une expérimentation originale. Il s'agissait pour le CEDRE basé à Brest et ses partenaires, de tester la biodégradation du pétrole. Et par extension de définir une méthode pour comparer l'efficacité des procédés utilisés pour restaurer les littoraux pollués.

Cela peut paraître un peu abstrait, mais les conséquences de l'expérimentation menée à Landévennec sont considérables pour l'environnement. Pendant neuf mois le CEDRE (centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux) a animé ce projet qui, mine de rien, est une première internationale.

ENCORE UN !

Après l'EKSUND (trafic d'armes - 1987) et le CLEOPATRA-SKY (trafic de drogue - 1988), c'est maintenant le remorqueur BRUG VANDAMME qui a rejoint les eaux tranquilles de l'anse de Penforn, débarassé de son illicite cargaison.

Il est 19 heures 50, le 21 avril, quand la vedette des Douanes de BREST, l'"Avel Gwalarn" intercepte au large d'Ouessant un remorqueur de haute mer battant pavillon du BELIZE (autrefois HONDURAS britannique).

Vieux de 34 ans, passablement rouillé, arborant un pavillon de complaisance, le VANDAMME avait vraiment tout pour attirer l'attention des douaniers. Un avion des Douanes suivait d'ailleurs son itinéraire.

Au moment de l'intervention, les conditions météo sont mauvaises, le vent est plutôt violent. L'accostage n'est pas facile. Heureusement, l'équipage - deux Hollandais, un Portugais, un Anglais - n'offre aucune résistance.

Bien que "Darwin", le chien des douaniers, n'ait décelé aucune trace de drogue, la décision est tout de même prise de dérouter le bateau sur BREST pour une fouille plus approfondie. Il est aux environs d'une heure de la nuit quand le convoi entre au port de commerce.

L'inspection commence immédiatement. Chaque recoin est visité.

Les soupçons ne tardent pas à être confirmés : le VANDAMME est un trafiquant de grande envergure. 9 tonnes 1/2 de cannabis en pains de 300 grammes à 1 kg seront découverts cachés dans des compartiments étanches, dans les ballasts, sous les planchers... Seules les interceptions de deux autres navires au large de BOULOGNE avaient permis de faire mieux avec respectivement 11 et 10 tonnes.

Le cannabis transporté par le VANDAMME provenait du Maroc et était destiné aux Pays-Bas.

Incarcérés, les quatre marins pourraient être jugés aux Assises où ils encourent des peines pouvant aller jusqu'à la réclusion à perpétuité, le nouveau Code Pénal considérant le trafic de drogue comme un crime. Hélas, ce sont bien souvent les lampistes qui paient !

La cargaison, quant à elle, est acheminée avec la discrétion que l'on imagine vers l'agence de la Banque de France à PONTIVY. Le stock représente 380 millions de francs. 38 milliards de centimes !

Et, comme cela s'était déjà passé pour l'EKSUND et le CLEOPATRA-SKY, le BRUG VANDAMME rejoint LANDEVENNEC, le 30 novembre dernier. On ne s'étonne plus que la télévision ait, il y a deux ou trois ans, filmé le cimetière des navires en introduction d'un reportage sur le trafic de drogue au niveau international (Antenne 2 - Emission "Envoyé Spécial").

A la mi-décembre, la drogue reviendra à BREST pour être brûlée à l'usine d'incinération du Spornot. Ce qui n'a pas manqué d'inspirer NONO (Ouest France du 17/12/1994) :

Nom d'un pétard



Hier, au-dessus du Spornot, les goélands volaient sur le dos et certains se prenaient pour des mouettes rieuses. Ceux qui riaient moins, c'était les douaniers. Lorsqu'ils ont ouvert les portes du camion qui avait transporté la drogue pour qu'elle soit brûlée, on a d'abord vu des sacs portant en grosses lettres « Banque de France ». Explication : la drogue avait été stockée dans les coffres-forts de la Banque de France à Pontivy, un lieu sûr. Et les paquets en vrac ont été mis dans ces sacs. On se demandait où passaient les narcofrancs de la dope, maintenant on sait.

QUELQUES REPERES DANS L'EVOLUTION
DE L'AGRICULTURE FINISTERIENNE

Le nombre d'exploitations a diminué....

Les rendements ont augmenté...

Les friches s'étendent...

Autant de vérités qui apparaissent bien banales mais mesurons-nous vraiment l'ampleur de ces changements ? Les quelques données ci-après nous permettront peut-être d'appréhender avec plus de précision les mutations de notre agriculture sans pour autant entamer le débat sur les conséquences, un tel débat ne relevant pas d'un bulletin comme le nôtre.

	1929	1938-39	1945	1952	1993
Nombre d'exploitations	65 237		52 850	46 820	16 300
Surface agricole utilisée (SAU)	460 211 ha	494 670	465 600	455 600	430 000
Population active agricole	224 276		192 782		34 900
dont salariés	40 610		15 600	21 275	2 550
SAU par actif agricole	2 ha		2,4		12,3
Terres labourables	364 970 ha	368 400	348 700	366 850	365 250
Surface toujours en herbe	91 600 ha	104 300	110 000	74 000	59 140
Bois et Forêts	28 700 ha	31 000	29 500	29 740	69 450

	1929	1938-39	1945	1952	1993
Céréales	196 500ha	175 200	144 500	144 000	112 000
rendement	16,8 qx/ha	15,3	11,7	20,9	57
dont blé	88 700	85 800	70 000	62 000	47 000
rendement	18 qx/ha	17	12,3	16,5	62
Pommes de terre	36 500 ha	38 400	48 000	49 500	7 950
rendement	165 qx/ ha	115	123,5	178	248
Pois	4 200 ha	5 100	7 000	7 500	3 510
rendement	25,5 qx/ha	17,7	21,3	25,5	54
Haricots verts	400 ha	920	1 000	2 000	4 615
rendement	40 qx/ha	30	50	70	67
Choux fleurs	2 200 ha	4 150	5 000	7 000	23 125
rendement	120 qx/ha	120	60	125	90
Artichauts	1 050 ha	2 900	1 500	2 000	9 000
rendement	60 qx/ha	113	60	120	45

	1929	1938-39	1945	1952	1993
Chevaux	142 400	119 000	128 000	130 000	2 900
Vaches laitières	224 000	221 500	200 000	231 500	200 000
Total bovins	397 300	429 000	375 000	424 500	585 000
Truies	31 200	38 000	25 000	40 000	178 000
Total porcs	167 700	214 000	136 500	280 800	2 310 000
Poules pondeuses (en milliers)	850			1 000	4 370
Oeufs produits (en milliers)	40 000			60 000	1 238 450
Lait produit	2 821 500hl	2 880 000	1 797 000	3 774 450	11 550 000
Rendement lait par vache laitière	1 350 l	1 300	900	1 620	5 750
Production de viande en tonnes					
Gros bovins			6 690	11 231	63 779
Veaux			2 849	4 679	18 451
Porcs			11 967	30 951	319 468
Aviculture	Fermière	Fermière	Fermière	Fermière	215 553

Sources : Direction Départementale de l'Agriculture
et de la Forêt (Service statistique).

Bulletin "AGRESTE" - Septembre 1994.

LISTE DES ESPECES COMMUNES D'OISEAUX

A LANDEVENNEC

S'il est quelqu'un qui connaît les oiseaux de notre commune, c'est bien Denis FLOTÉ, l'ornithologue du Parc d'Armorique. Plusieurs fois par an, il observe - " en professionnel " - les oiseaux et conduit certaines sorties de découverte, notamment le long de la vasière du Pâl.

Nous lui avons demandé de nous communiquer la liste des espèces qu'il a pu rencontrer régulièrement sur Landévennec. C'est fort gentiment qu'il a accepté.

Si une telle liste ne peut avoir la prétention d'être exhaustive, elle laisse tout de même déjà apparaître une certaine richesse au niveau des espèces, notamment des oiseaux d'eau et de rivage.

Nous insistons toutefois sur le fait que ne sont citées que les espèces rencontrées de façon commune sur Landévennec, en effectif plus ou moins important selon les cas. La présence occasionnelle de tel ou tel oiseau n'est donc pas ici mentionnée.

Bondrée apivore
Buse variable
Epervier d'Europe
Faucon crécerelle
Faisan de colchide
Bécasse des bois
Pigeon ramier
Tourterelle turque
Tourterelle des bois
Coucou gris
Chouette effraie
Chouette hulotte
Martinet noir
Pic vert
Pic épeiche
Alouette des champs
Hirondelle de cheminée
Hirondelle de fenêtre
Pipit farlouse
Bergeronnette grise
Troglodyte
Accenteur mouchet
Rouge-gorge
Rouge-queue noir
Merle noir
Grive litorne
Grive musicienne

Grive mauvis
Fauvette des jardins
Fauvette à tête noire
Pouillot véloce
Roitelet huppé
Roitelet triple-bandeau
Mésange bleue
Mésange nonnette
Mésange huppée
Mésange noire
Mésange charbonnière
Sittelle torchepot
Grimpereau des jardins
Geai des chênes
Corneille noire
Grand corbeau
Etourneau sansonnet
Pie bavarde
Moineau domestique
Pinson des arbres
Serin cini
Verdier d'Europe
Chardonneret
Linotte mélodieuse
Bouvreuil pivoine
Bruant jaune

Oiseaux d'eau et de rivage

Plongeon arctique
Plongeon imbrin
Grèbe castagneux
Grèbe à cou noir
Grèbe huppé
Grand cormoran
Aigrette garzette
Héron cendré
Tadorne de Belon
Canard siffleur
Sarcelle d'hiver
Canard colvert
Macreuse noire
Harle huppé
Poule d'eau
Foulque macroule
Huitrier pie
Grand Gravelot
Gravelot à collier interrompu
Pluvier argenté

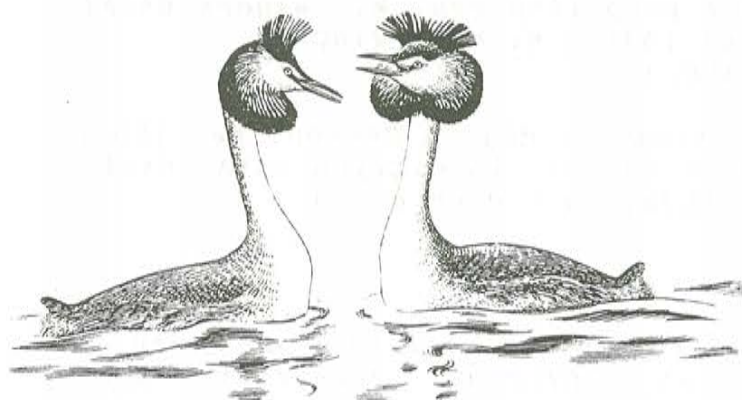
Vanneau huppé
Bécasseau variable
Bécassine des marais
Barge rousse
Courlis corlieu
Courlis cendré
Chevalier gambette
Chevalier guignette
Tournepierre
Mouette rieuse
Goéland brun
Goéland argenté
Goéland marin
Sterne caugek
Sterne pierregarin
Pingouin torda
Martin-pêcheur
Hirondelle de rivage
Pipit maritime
Bergeronnette des ruisseaux



Roitelet triple-bandeau



Pinson des arbres



Grèbes huppés en parade nuptiale



Bécasseau variable

LA MAISON FARGE

La maison FARGE, face au Port-Maria de Landévennec, est une construction réalisée en 1876-1877 par l'architecte Abel CHABAL pour M. Alexis CROUAN demeurant 53 rue de la Rampe à BREST.

M. Alexis CROUAN, alors conseiller municipal, fut le seul à soutenir en 1887 une pétition des habitants du bourg pour réclamer la construction urgente d'une école publique qui ne sera ouverte que cinq ans plus tard.

Le nom de CROUAN se retrouve en 1936. Le Maire de Quéménéven devient alors député. Il sera également Président du Conseil Général (1951-1964).

En 1876-1877, la vie en rive de cette mer intérieure est très active. La population de l'ensemble du bourg (335) représente plus du tiers de la commune (974).

Les cafetiers, hôteliers, artisans, mariniers, bâteliers, passeurs, pêcheurs sont nombreux.

Les constructions sont principalement réparties sur deux axes : de l'abbaye à l'église, de Gorréker au Pâl, avec un calvaire à leur intersection.

En novembre 1875, M. Louis de CHALUS, chatelain (1842-1927) vient d'acheter à la veuve de M. Isidore BAVAY, médecin crozonnais (1797-1873) l'abbaye en ruines, mettant ainsi un terme au négoce des pierres qui se faisait depuis 1792 par les cinq précédents propriétaires. M. Isidore BAVAY avait acheté la propriété en 1841 à M. Méry VINCENT, architecte parisien (1776-1863).

Le nom de BAVAY se trouvait déjà à Crozon. Dès 1806, lors du naufrage d'un brick de Boston, le citoyen BAVAY était officier de santé, puis en 1828, lors d'un décès.

En octobre 1876, M. Victor ELY, marinier au bourg vient d'être élu maire. Il est le père de l'abbé Victor ELY qui sera professeur à Pont-Croix.

La maison a été construite sur la parcelle 1070 (référence ancien cadastre) qui appartenait auparavant à M. Yves-Florentin SALAÜN alors propriétaire de la ferme du Fiezen. Il est le père des abbés Jean-Marie SALAÜN qui sera recteur de Landévennec et Paul SALAÜN.

Le terrain était limité à l'est par le chemin du port dans lequel s'écoulaient les eaux de ruissellement venant du puits, du lavoir, de la fontaine du Fiezen. Ce chemin menait, à droite, à la maison de la Douane, auparavant située sur le chemin de la rive, puis, à gauche, au débarcadère construit en 1868, prolongé en 1875, pour faciliter le transport par mer vers Tibidy, Traon, Logonna, Tinduff.

Le chemin du Fiezen, menant du bas du bourg à Kerbéron faisait la limite sud.

Au nord, bordant la mer, le chemin de la grève n'était alors autre qu'un sentier de gabelous, et à la saison, l'allée charretière des goémoniers.

Limité au nord, à l'est, au sud, par trois chemins, seule une prairie était attenante à l'ouest qui appartenait à M. Jean-Marie-Julien THOMAS, alors propriétaire des seules constructions édifiées, de part et d'autre du chemin du Fiezen.

M. Alexis CROUAN ayant décidé de clore sa propriété, la fixation de la limite séparative des parcelles était nécessaire à l'ouest. Le 19 juin 1877, ceci fut fait par l'architecte de M. Alexis CROUAN.

Une ligne droite était tracée pour limiter les deux propriétés 1070-1071/1068-1069, entre les chemins supérieur et inférieur. Le mur séparatif sera construit sur le terrain du demandeur, et à ses frais.

La convention est signée par M. Jean-Marie-Julien THOMAS et M. Abel CHABAL pour M. Alexis CROUAN. Ce document pouvant être fait par un géomètre prouve que M. Abel CHABAL, architecte, a conçu et dirigé la réalisation de cette maison.

Ainsi donc la propriété qui venait d'être construite était close par des murs en pierre sur tout son pourtour.

Le 22 avril 1894, M. Alexis CROUAN ayant acquis l'ensemble des terrains situés au-delà de la prairie THOMAS/SALAÜN, des bornes étaient placées pour fixer la limite séparative des parcelles 1068-1069/1066-1067.

La convention est signée par M. Pierre SALAÜN et Mme Marie-Anne THOMAS, et M. Alexis CROUAN, en présence des témoins NICO et HUON.

Ainsi donc, la propriété d'alors comprenait outre la parcelle actuellement construite, les terrains sur lesquels se trouvent aujourd'hui les propriétés MEAR - PELLE - HEUDIER - LE BRAY - LEROUX, avec en bordure de grève un alignement d'ormes faisant coupe-vent.

Par la suite, les biens de M. CROUAN ont été acquis, vers 1915, par M. MADEC, conservateur à Logonna, avant de devenir, sur une superficie de terrain réduite, la propriété de M. FARGE, vers 1925.

La maison FARGE semble être la première réalisation privée, faite en presque-île de Crozon par un architecte, cet architecte n'étant autre que celui qui allait apporter son savoir-faire à la famille PEUGEOT.

M. Armand PEUGEOT découvre Morgat en 1884, et trouve, en ce lieu d'accès difficile, la villégiature idéale pour la bourgeoisie industrielle, au rigorisme intransigeant, à laquelle il appartenait, loin de l'autre bourgeoisie financière, plus attirée par les loisirs d'autres côtes.

M. Armand PEUGEOT devient promoteur immobilier, lotissant les terres acquises, mais ne les cédant qu'à une clientèle sélectionnée par lui.

Pendant les quinze premières années, les maisons conçues dans l'atelier de dessin de l'entreprise, sont semblables à celles de Franche-Comté. Ce n'est qu'en 1900 que M. Armand PEUGEOT se décide de faire appel à un architecte pour y apporter la qualité esthétique qui manque à cet ensemble balnéaire naissant.

Venant des marches de l'Est, M. Armand PEUGEOT est aussi protestant, son choix se porte sur M. Abel CHABAL, qui semble être l'homme qui, par affinité, puisse le mieux comprendre, pour essayer de créer là, le Vésinet du littoral. Pendant trente ans, les architectes CHABAL (père et fils) vont concevoir et faire réaliser à Morgat, toutes les résidences qui présentent une architecture typique, où la pureté d'éléments tirés d'un "régionalisme" archéologique s'intègre à des réminiscences d'inspiration d'Outre-Manche, dans un environnement paysager parfaitement traité. La crise économique de 1930 va y mettre un terme définitif, le cadre social s'étant modifié.

Le père Abel CHABAL (1844-1913), ardéchois, parpaillot, anglophile, le fils Gaston CHABAL (1882-1965) franc-maçon, radical, rotarien, architecte des Monuments Historiques des arrondissements de Brest et de Châteaulin, contribuèrent à la naissance d'une nouvelle architecture, éloignée de l'académisme parisien d'alors.

Toutefois, l'un comme l'autre ne s'exprimèrent pas de la même manière à Brest, confrontés à des programmes urbains souvent publics, qu'à Morgat dans des réalisations faites pour une clientèle autre : privée et toujours riche.

M. Abel CHABAL, comme tous les architectes brestoïses d'alors, était d'ailleurs. Homme du sud, fils d'un pasteur protestant, il était arrivé à Brest, par le hasard d'alliance avec le consul de Grande-Bretagne dans cette ville, qui était alors très anglophile. L'éclairage public au gaz de la ville de Brest n'avait-il pas été concédé en 1841 à un industriel écossais.

Quand M. Alexis CROUAN fait appel à M. Abel CHABAL pour construire sa maison de Landévennec, celui-ci n'a que trente deux ans.

Il est au tout début d'une carrière qui va s'étaler sur quarante ans.

M. Abel CHABAL réalise donc une maison semblable à celles qu'il fait à Brest et dans les communes environnantes, pour une clientèle de notables fortunés locaux, principalement composée de négociants.

Toutefois, dans cette construction de ville à la campagne se trouvent toutes les caractéristiques des maisons "bourgeoises" de la fin du siècle :

- habitation élevée sur sous-sol aéré,
- ordonnancement d'une symétrie parfaite, de part et d'autre d'un axe d'entrée,
- emploi traditionnel des matériaux, pierre, bois, ardoise,
- baies aux proportions usuelles,
- usage du Kersanton pour les encadrements,
- saillies importantes de la couverture,
- enduit sable-chaux, alors seul protecteur des murs en pierre froide,

selon les critères appliqués sur l'ensemble du territoire national.

Trois touches particulières :

- ajouts latéraux couverts par terrassons en zinc, la couverture brestoïse typique,
- environnement paysager soigné, avec arbres et arbustes aux essences sélectionnées, semblant disposés sans aucun ordre, à l'anglaise,
- serre attenante et communicante, exposée plein sud, marquant l'origine méridionale du concepteur.

Aucune marque du renouveau breton.

Rien ne laisse encore entrevoir la liberté de création, mesurée et rigoriste, qui sera laissée par la suite à Abel CHABAL et surtout à Gaston CHABAL, par la famille PEUGEOT.

La maison FARGE conserve la particularité d'être la première maison construite en presqu'île de Crozon, par un tout jeune architecte, dont l'oeuvre, poursuivie avec talent par son fils, restera l'un des meilleurs exemples de la pureté de l'architecture "balnéaire" dans le Finistère.

Jean LE STUM

Août 1994

Sources :

- Convention du 19 juin 1877
- Bulletins du Syndicat d'Initiative de Landévennec
- Vers une autre architecture 1890 — 1940 - AR MEN
(n° 40 - janvier 1992)
- L'architecture bretonne 1895 — 1945 - MARDAGA.

Alexis CROUAN
(1841 - 1901)

Dans les pages qui précèdent, Jean LE STUM, lui-même architecte, retrace les conditions dans lesquelles Abel CHABAL conçut aux 3/4 du siècle dernier la maison FARGE (aujourd'hui CAPART) pour Alexis CROUAN.

Mais qui était donc cet Alexis CROUAN dont le patronyme se rencontrait à la même époque au niveau de Maître Emile CROUAN, le notaire de TELGRUC et que nous trouverons également plus tard à QUÉMÉNÉVEN avec Maître Jean CROUAN (1906-1985), Maire, Député et Président du Conseil Général du Finistère de 1951 à 1964(1) ?

* * * *

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la famille CROUAN n'est pas d'origine bretonne mais irlandaise (2). Etablie à PARIS, elle arrive dans la région brestoise à la fin du 18e siècle.

Pierre (-Claude) CROUAN (Paris 1770-Brest 1807), boucher et Alexis (-Germain) CROUAN (Brest 1800-1864), épiciers, respectivement grand-père et père d'Alexis CROUAN, connaissent apparemment une certaine prospérité dans leurs affaires.

Alexis CROUAN naît à Brest le 27 janvier 1841. Devenu veuf au début de l'année 1837, son père s'était remarié en décembre à Jeanne Sophie CROUAN.

C'est par son mariage, qu'Alexis CROUAN arrive à LANDEVENNEC : le 30 septembre 1874, il y épouse Joséphine IMHOFF, la petite fille du Docteur BAVAY, le propriétaire de l'abbaye, décédé un an plus tôt.

Joséphine IMHOFF est d'ailleurs née "à l'abbatiale" (18/05/1849). Sans doute, Marguerite BAVAY, sa mère, est-elle venue chez son père, médecin, au moment de la naissance car elle demeure ordinairement à Brest avec son époux, Victor IMHOFF, un Commissaire de Marine natif de DINAN (1807).

Quand il se marie, Alexis CROUAN est "propriétaire" domicilié à BREST.

Le couple s'établit d'ailleurs d'abord dans cette ville où naissent leurs trois premiers enfants : Marie Marguerite (1875), Joséphine (1877) et Jeanne (1878).

Rapidement cependant, Alexis et Joséphine CROUAN songent à LANDEVENNEC et ne tardent pas à acquérir auprès de la famille

SALAÜN des terrains situés au Fiezen - Port Maria(3). En 1876-1877, ils y font bâtir la maison que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de maison FARGE et plus récemment CAPART(4).

Quatre enfants naissent à LANDEVENNEC : Alexis Victor (1879), Louise (1881), Victor Charles (1882), Madeleine (1884).

* * * *

Les projets de construction d'Alexis CROUAN durent probablement déranger les habitudes car, dès 1876, un différent l'oppose à la municipalité à propos de la clôture de son terrain en bord de mer :

"... la commune ne peut laisser clore la parcelle 1071 portée sur le plan comme appartenant au sieur CROUAN, attendu que la commune a de tous temps joui de la parcelle sus-nommée pour y déposer ses engrais de mer ;

Qu'elle est séparée de la parcelle 1070 par un mur et plusieurs vieux arbres qui montrent assez que les droits du sieur CROUAN ne se sont jamais étendus au-delà.

Le conseil municipal est donc d'avis que la clôture ait lieu à la limite de la parcelle 1070"
(Délibération du conseil municipal - 8/10/1876).

Sans doute ce contentieux dut-il s'arranger assez facilement car Alexis CROUAN entre au Conseil Municipal en janvier 1881 (1er tour : 10 élus sur 12 ; votants = 182, majorité absolue = 92, CROUAN = 95 voix).

L'élection du Maire a lieu le 23 janvier. Jacques MAZEAS, cultivateur à Lescus, est élu par 7 voix contre 4 à Alexis CROUAN et 1 bulletin nul. Corentin GOURMELEN, de Kerdilès, devient Adjoint par 10 voix contre 2 à Alexis CROUAN.

La déception d'Alexis CROUAN transparaît dans la lettre qu'il adresse au Préfet le 25 janvier :

"J'ai l'honneur de vous donner avis que le maire nouvellement élu à Landévennec (canton de CROZON) réside à quatre kilomètres du bourg communal et l'adjoint à six kilomètres.

Je viens vous demander, Monsieur le Préfet, dans l'intérêt de la commune si un maire peut résider si loin de ses administrés. Jusques à présent le maire résidait au bourg, chef-lieu de la commune et faute de Mairie, il avait chez lui en dépôt les archives de l'Etat-Civil. Il est probable que le maire actuel fera de même et gardera chez lui c'est-à-dire à une lieue dans les terres, ces archives. Cet état de choses me semble

très préjudiciable aux intérêts de la commune et je viens, comme conseiller municipal, vous prier de me répondre à ce sujet".

La réponse du Préfet (27/01/1881) ne surprend guère :

"... il n'existe dans la loi aucune disposition qui puisse contraindre le maire ou l'adjoint à résider au chef-lieu de la commune.

En ce qui concerne les archives communales, je vous ferai observer que la commune de Landévennec possédant une école publique de garçons et une école publique de filles, rien ne s'oppose à ce que les dites archives soient déposées dans l'une ou l'autre de ces deux maisons"(5).

Alexis CROUAN est réélu Conseiller Municipal en 1884 et sans doute ses relations avec le Maire furent-elles cordiales car Jacques MAEÉAS est reconduit dans ses fonctions avec 12 voix sur 12.

Réélu en 1888 et en 1892, Alexis CROUAN ne se représente pas en 1896.

Au sein du Conseil Municipal, il semble avoir eu une attitude que l'on pourrait qualifier de "progressiste" à en juger par tout l'intérêt qu'il portait pour la construction d'un groupe scolaire au bourg(6).

* * * *

Nous perdons trace d'Alexis CROUAN en 1896 quand il ne se représente pas aux élections municipales. Il a alors 55 ans.

A-t'il quitté LANDEVENNEC pour QUIMPER où il décède le 6 septembre 1901 ?

Décédée à CROZON le 14 novembre 1906, Joséphine IMHOFF-CROUAN s'est-elle alors rapprochée de sa fille et de son gendre, Yves ALESTé, commerçant à CROZON ?

La maison de LANDEVENNEC demeure toutefois dans la famille car la matrice des propriétés bâties (année 1910) indique : Alexis CROUAN, 27 rue Saint Yves à BREST avec en mention rajoutée : "Victor, Avoué".

Ou cet Alexis correspond toujours à Alexis CROUAN décédé neuf ans plus tôt, ou s'agit-il de son fils aîné Alexis Victor (Charles), né à LANDEVENNEC en 1879.

Quant à Victor, nul doute qu'il s'agit du second fils d'Alexis CROUAN, Victor (-Charles), né lui aussi à LANDEVENNEC (1882) et avoué à QUIMPER.

* * * *

En 1922, Victor Charles CROUAN cède sa propriété de LANDEVENNEC à Frédéric MADEC de LOGONNA-DAOULAS(7).

Trois années plus tard, en 1925, la propriété est revendue et acquise par Louis FARGE et son épouse Anne-Marie RIVOAL, résidant alors à AUBERVILLIERS dans le département de la Seine.

Depuis cette date, la propriété est restée au sein de la famille FARGE-BOPP-CAPART.

R. LARS.

Notes :

(1) Généalogie succincte :

Henry CROUAN, notaire à Telgruc
né à Brest en 1836
épouse Emilie BALCON, la fille de Me Jacques BALCON,
notaire de Telgruc.



Emile CROUAN, notaire à Quéménéven
né à Telgruc en 1871.



Jean CROUAN, notaire à Quéménéven
né à Quéménéven en 1906.

- (2) Renseignement recueilli auprès de Daniel CROUAN de Gouesnou.
- (3) En 1914, la famille CROUAN est propriétaire des parcelles 1057-58-59-60-61-62-67-70-71-72-73 (références ancien cadastre), c'est-à-dire de pratiquement tous les terrains donnant sur Port-Maria.
- (4) Références ancien cadastre : A. 1070
Références cadastre actuel : A. 1068-1069.
- (5) Archives départementales 3M550.
- (6) Le groupe scolaire du bourg reçut ses premiers élèves en 1893.
- (7) Frédéric MADEC fût maire de LGONNA-DAOULAS pendant 36 ans. Il exerça différentes activités : forgeron tailleur de pierre, conservateur...

Avec tous mes remerciements à la famille CROUAN et notamment Me André CROUAN, Notaire à NANTES et Daniel CROUAN de GOUESNOU pour les renseignements qu'ils ont bien voulu nous communiquer.

LES DERNIERS JOURS DE GUERRE
A LANDEVENNEC

AOÛT - SEPTEMBRE 1944

Dans le dernier bulletin, nous avons donné une chronologie des faits de guerre à Landévennec de 1940 à 1944. Nous la savions très incomplète.

A partir de témoignages et de notes (notamment celles de l'Abbé BRÉNÉOL, Recteur) nous avons pu affiner cette chronologie sans, naturellement, prétendre à l'exhaustivité.

1er août 1944 - 5 heures du matin - Arrestation de Joël TOUBLANC à Gorréquer.

12 août - François VIBER est abattu dans son bateau à Port-Maria.

Dimanche 20 août - Pardon de Landévennec.

A la fin de la messe, la population est informée de l'obligation d'évacuer le bourg et ses environs à la demande des autorités allemandes.

Lundi 21 août - La population quitte le bourg et Gorréquer pour Rosnoën, Quimerc'h, Logonna-Quimerc'h... Seules quelques personnes (commerçants, personnes âgées, Recteur, Maire, Mme MAZÉAS la secrétaire de mairie...) sont autorisées à demeurer sur place.

Jeudi 24 août - Les Allemands font sauter le Pont de Térénez pour retarder la progression américaine.

Dimanche 27 août - Vers 15 heures - Tirs d'obus sur Landévennec. Le mur Nord du transept de l'église est endommagé par des éclats.

Jeudi 31 août - Vers 11 heures du matin, trois bombes éclatent au bourg, l'une au Pâl, les deux autres dans le terrain MENEZ (derrière l'actuel "Saint-Patrick"). La toiture de l'église est fortement endommagée, cinq vitraux sont brisés, le lambris et la fenêtre de la sacristie sont soufflés.

Dégâts également sur les maisons voisines (vitres brisées, cloisons fissurées, portes disloquées...).

Vendredi 1er septembre - 19 heures - Aline BOUSSARD (née BALCON) est tuée par un éclat d'obus à Ti-Page.

Samedi 2 septembre - Vers 9 heures du matin - Arrivée des Américains à Landévennec.

Dimanche 3 septembre - Yvonne RIOU de la Forêt est tuée à Telgruc lors du tragique bombardement. Elle appartenait aux F.F.I.

Du 8 au 20 septembre - Retour progressif de la population.

BOURG DE LANDEVENNEC - JOURNEE DU 12 AOUT 1944

Nous habitions alors au 1er étage de la maison construite au bourg de Landévennec par ma mère Madame QUINAOU et gérée par sa fille Madame Veuve TANGUY qui exploitait au rez-de-chaussée un café-épicerie à l'enseigne du "Café de la Poste". Elle était également préposée du bureau des postes de Landévennec.

Il était environ 14 ou 15 heures quand nous avons, mon mari et moi, été alertés par un bruit sec d'une arme à feu, suivi d'un deuxième coup et au même instant j'ai vu un homme s'effondrer dans son bateau (1).

Consciente de la gravité de la situation, je me suis précipitée chez mon voisin Monsieur Gaston CARRAYROU qui habitait la maison voisine pour lui expliquer ce que je venais de voir.

Le temps de prendre son embarcation et de demander l'autorisation au soldat de garde sur la cale, il arrivait à rattraper le bateau de Monsieur VIBERT qui partait à la dérive, à l'accoster et à le ramener à la cale.

Là, au milieu d'un silence quasi-religieux des habitants de Landévennec qui s'étaient attroupés, il a enlevé sa casquette et, sans un mot, nous avons tous compris que Monsieur VIBERT était mort. Une seule balle avait suffi pour lui perforer le foie.

La nuit de ce drame a été épouvantable. Les soldats de l'armée d'occupation composée presque uniquement de russes au type asiatique fortement accusé étaient dans un état d'excitation incroyable. Je pense que l'abus d'alcool n'y était pas étranger. Dès la fin de cette journée, les habitants de Landévennec étaient tous rentrés et seuls des soldats titubants déambulaient dans les rues, tirant du revolver ou du fusil dans tous les azimuts.

Nous étions placés aux premières loges et dès le soir il a fallu se barricader du mieux possible tant les coups portés sur les ouvertures résonnaient autant que les coups de feu et les hurlements des soldats déchaînés. Cela a duré une bonne partie de la nuit. Nous entendions de notre chambre des chants et des sons de piano qui provenaient de la maison "MENEZ", lieu d'habitation de Monsieur et Madame VIBERT, où une veillée mortuaire était singulièrement accompagnée par cette sarabande effrénée.

Le lendemain, je me souviens très bien, que mon mari qui connaissait personnellement Monsieur BORISOFF, lui avait demandé d'intercéder, dans la mesure du possible, auprès des autorités militaires, les officiers étaient également russes,

pour que des mesures soient prises afin de protéger la population.

- (1) A noter à ce sujet que la navigation était interdite et que nul ne devait quitter le rivage sans autorisation des autorités occupantes.

Mme Georgette ZAM

Monsieur BORISOFF que j'ai très bien connu professionnellement et dans la vie courante était un homme affable, Très courtois et j'en suis persuadé d'une très grande probité morale. Il avait quitté un pays dont il éprouvait la nostalgie et il devait très certainement souffrir de son immigration mais il ne gardait aucune rancœur de cet état de chose. Et sans en avoir jamais eu la certitude, je reste cependant convaincu que le lendemain de ce drame il est intervenu en sa qualité de russe auprès de ses compatriotes.

Lors de cette entrevue, j'étais accompagné de Messieurs DUCLION et OLLIVIER (ancien chef magasinier des chantiers A.I.G. et également ami de Monsieur BORISOFF)

Jean ZAM

On pourra relire également l'article publié par Jean-Noël EON dans le bulletin n° 8 (juin 1985) à propos de ce drame.

EMIGRANTS RUSSES A LANDEVENNEC

1941 - 1944

En évoquant dernièrement l'action et la présence de Monsieur BORISOFF à Landévennec (1), il convient de préciser qu'avant sa venue à Landévennec où un engagement en qualité de responsable des Services Electriques du Chantier A.I.G. (2) l'attendait, il était précédé depuis 1941 de quelques émigrants de même nationalité que lui, il s'agit :

- de Monsieur EMERETLY, chef de chantier de la Société Franco-Russe dont le siège social était installé sur le "LUNEVILLE", bateau marchand ancré dans l'anse de Penforn,
- de Monsieur ORLOWSKY,
- de Monsieur SAKAROFF (3) - employés de la société précitée.

Ils logeaient avec leur famille à Landévennec et étaient pensionnaires de Madame QUINAOU, restauratrice au "Repos de la Côte".

Par la suite, c'est-à-dire, dès Janvier 1942 à la dissolution de cette société et de sa reprise sous la gestion de l'A.I.G., outre MM. ORLOWSKY et SAKAROFF, sont arrivés sous contrat :

- Mademoiselle SAKAROFF
- MM. BORISOFF, déjà cité, TROUNOFF, DOMBROWSKY, WAKEWICH père et fils, KOZINSEFF et KULEFF.

Ces deux derniers furent portés disparus dans l'Abri de la Place Sadi Carnot à Brest en 1944.

D'autres émigrants russes, plus mal connus, ont également séjourné à Landévennec mais ils étaient de passage et travaillaient à Brest au siège social de l'entreprise, 2 cité d'Antin.

Ils étaient tous d'un commerce très agréable, d'une politesse raffinée datant d'une époque révolue. Plus intéressés du fait de leur origine politique à la situation créée par l'occupant, ils occupaient dès lors des situations privilégiées dont ils ne possédaient pas forcément les qualités requises. Quoiqu'il en soit ils ont toujours gardé dans l'exercice fortuit de leur profession, une neutralité absolue.

A titre anecdotique et pour mieux illustrer leur comportement, je rappellerai un fait qui s'est passé le soir du 2 février 1943, date de la capitulation de la VI^e armée allemande du général VONPAULUS à STALINGRAD et qui a marqué un tournant décisif de la guerre sur le front russe :

"En sortant de mon bureau sur "l'ARMORIQUE" j'ai été intrigué par l'attitude d'un individu à l'équilibre instable qui me faisait des signes désespérés.

En approchant, j'ai reconnu Monsieur TROUNOFF qui m'a péniblement ouvert la porte de Monsieur BORISOFF, quelle n'a pas été ma surprise de voir tous les russes du chantier, braillant, hurlant, chantant, ivres comme des cosaques et qui trinquaient, non pas à la victoire des glorieuses armées bolchéviques, mais à la victoire du peuple russe sur l'envahisseur allemand.

Ils trinquaient à la victoire de la Russie, alors qu'ils avaient tout misé sur l'occupation allemande pour retrouver enfin leurs dignité et privilèges passés. Ils applaudissaient à la victoire de leur peuple, sachant que cette victoire consacrait l'anéantissement de leurs dernières illusions. Ils étaient avant tout des russes et j'ai levé mon verre en leur honneur et à celui de la première grande défaite du III REICH."

(1) Cf. bulletin n° 26 - juin 1994.

(2) A.I.G. = Atlantische Industrie Gesellschaft (Société Atlantique d'Industrie).
Société allemande dont le siège se trouvait 2, Cité d'Antin à Brest et qui employait de nombreux civils de toute la région à bord des bateaux se trouvant dans l'anse de Penforn durant la guerre, l'"ARMORIQUE" notamment.

(3) Monsieur SAKAROFF était un homme très particulier, outre son allure et son accoutrement, il avait un moyen très original pour faire ses courses dans la commune. C'était une vieille bicyclette à roues pleines et sans pédalier. La selle baissée au maximum, il enfourchait cet engin et en balançant des jambes il avançait ainsi le long des routes. Je suppose qu'il y trouvait un avantage dans les descentes, encore que les nombreuses plaies et égratignures qu'il portait sur le visage et les mains ne plaidaient pas en faveur de l'usage et de l'agrément de ce véhicule.

(4) Mademoiselle SAKAROFF, fille de Monsieur SAKAROFF, a été engagée en qualité d'interprète. Je ne pense pas que ses compétences étaient indispensables, la conversation avec l'occupant se réduisant en général à une stricte obéissance des ordres donnés, au moins en apparence. Pour ma part, je n'ai jamais eu qu'à apprécier les nuances qui existaient entre "RAUS et VERBOTEN".

Souvenirs et mémoires des années noires
de l'Occupation.

Jean ZAM

NOS JOIES ET NOS PEINES EN 1994

MARIAGES

15 janvier Roland BARRANGER (Crozon) et Marie Annick LE HENAFF
(Crozon, Kergonan)

DECES

11 février Mélanie BARDOT, née CAMUS (Le Pâl) - 90 ans
23 mars Yannig HERVÉ (Rennes, Bourg) - 45 ans
24 mars Jean-Daniel MARCHAND (55 - Bar-le-Duc, Le Pâl) - 65 ans
29 mars Marie BRUNET, née LE MASNE (94 - St Maur des Fossés,
Le Roz) - 80 ans
21 juin Geneviève CARIOU, née BARON (Trovéoc, Seisgroas) -
91 ans
27 juin Joseph BORVON (Brest, Kergroas) - 80 ans
16 août Marcelle LE GUILLOU, née CAMUS (Brest, Kerbéron) - 73 ans
6 octobre Lucien LE CORRE (Kerbéron) - 48 ans
18 octobre Germaine BORVON, née GUILLEVIN (Brest, Kergroas) -
79 ans
9 novembre Henri LE BRUN (Lescus) - 81 ans
23 novembre Marcelle QUEFFELEC, née BALCON (Tal-ar-Groas) - 84 ans
29 décembre Paul LE GOFF (Brest, Bourg) - 85 ans

Née le 19 mai 1890 au bourg de LANDEVENNEC où son père était douanier, Bernadette GARREC - devenue Madame BOPP par son mariage en 1914 - s'est éteinte le 27 juillet dernier à Saint-Raphaël (Var) à l'âge de 104 ans.

Son époux, Emile BOPP, un Alsacien venu en Presqu'île de Crozon à l'occasion de son service militaire, créa en 1927 un atelier de mécanique et de cycles rue de Châteaulin (aujourd'hui de Poulpatré) à Crozon qui fût à l'origine de l'établissement industriel bien connu.

Doyenne de la Presqu'île, Madame BOPP résidait depuis plusieurs années chez sa fille à Agay dans le Var.

